

66^e Année. — N° 13
Le Numéro
15 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION :
Foubaix, Grande-Rue, 71
Tourscoing, rue Carnot, 33
Abonnement. 3 m. 6 mois 1 an
Nord & Liège. 15.00 23.00 40.00
France, Belg. 13.00 24.00 48.00
Union post. 16.00 31.00 62.00

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

66^e Année. — N° 13
JEUDI
13
JANVIER 1921
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Foubaix
33, rue Carnot, Tourscoing

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter. 34.

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

TOURCOING : Téléph. 37

Journal de l'Industrie

LES RÉVEILS FRANÇAIS

1429. — JEANNE D'ARC
1589. — HENRI IV.
1799. — BONAPARTE.
1914. — LA MARNE.

Une magnifique conférence de M. Louis Madelin à Lille

Quelle belle leçon de foi et d'espérance patriotique ont entendue hier, à Lille, les nombreux auditeurs de M. Louis Madelin. Présenté par Mgr Quilliet, évêque de Lille, l'éminent historien leur fit, dans la salle de l'Évêché, rue Nèzier, sous les auspices de l'École des Sciences Sociales et Politiques, une magnifique conférence sur « Les Réveils Français ».

Pas une nation au monde n'a, comme la France, à travers son histoire dramatique, rebouillie si facilement et plus miraculeusement des abîmes jusqu'aux sommets. En quatre tableaux vivants, M. Madelin, usant d'une langue claire, d'une éloquence vibrante et puissante, a retracé, en véritable artiste de l'histoire, les grandes crises suivies des triomphes révéls que la France a vécus en 1429, 1589, 1799 et 1914.

1429. — C'est la fin de la guerre de Cent Ans. La France est épuisée. L'Angeleur tient Bordeaux, Rouen et Calais. Elle veut la chute de la dynastie. Le royaume entier est dévasté. La guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons déchaine des haines dévorantes. La corruption des moeurs est effroyable. Les masses religieuses tourbillonnent dans un chaos affreux entre les deux papes d'Avignon et de Rome qui se lancent de réciprocques anathèmes. La guerre sociale aussi se déclare. La Jacquerie est réprimée dans le sang. Le roi de France, devenu fou, laisse le trône à une reine allemande, Isabelle de Bavière, qui le livre aux Anglais. Le Dauphin, fragile roi de Bourges, erre démolé. Les quatre cinquièmes des terres sont en friche. La famille et la misère dépeuplent les villes et les campagnes. La France n'a jamais été plus bas.

Et Jeanne d'Arc parait. Elle cristallise autour d'elle les indignations patriotiques. Elle réveille la conscience nationale, détruit le rêve militaire des Anglais à Orléans, leur révoque à Reims. Trahie et livrée au bûcher, elle revient au monde par miracle. Mais sa main grandit sa puissance. Son coup de main est décisif. L'Anglais est chassé de France.

Une génération grandit dans le malheur, aspire au bien-être de l'ordre et elle fournit aussitôt l'artisan du relèvement. Jacques Cœur restaure les finances. L'industrialisme naît. Henri III est assassiné. Jeanne a été dévotement à cœur vaillant, rien d'impossible, et avec Louis XI, la France achève sa restauration. Comme le phœnix, elle renaît de ses cendres, plus brillante, plus belle, plus opulente que jamais.

1799. — La France est de nouveau en extrême péril. La guerre civile, cette fois, met aux prises les Girondins et les Catholiques. La Commune domine Paris. L'étranger se réveille en maître. Henri III est assassiné. Jeanne a été dévotement à cœur vaillant, rien d'impossible, et avec Louis XI, la France achève sa restauration. Comme le phœnix, elle renaît de ses cendres, plus brillante, plus belle, plus opulente que jamais.

1890. — La France est de nouveau en extrême péril. La guerre civile, cette fois, met aux prises les Girondins et les Catholiques. La Commune domine Paris. L'étranger se réveille en maître. Henri III est assassiné. Jeanne a été dévotement à cœur vaillant, rien d'impossible, et avec Louis XI, la France achève sa restauration. Comme le phœnix, elle renaît de ses cendres, plus brillante, plus belle, plus opulente que jamais.

Une génération grandit dans le malheur, aspire au bien-être de l'ordre et elle fournit aussitôt l'artisan du relèvement. Jacques Cœur restaure les finances. L'industrialisme naît. Henri III est assassiné. Jeanne a été dévotement à cœur vaillant, rien d'impossible, et avec Louis XI, la France achève sa restauration. Comme le phœnix, elle renaît de ses cendres, plus brillante, plus belle, plus opulente que jamais.

1914. — Dans quel marasme était en proie la France ! Sans défense ! On la proclamait à la tribune du Sénat. Les élections avaient donné une majorité parlementaire hostile à la loi militaire de trois ans. Les discussions politiques et religieuses nous minaient. Un procès scandaleux nous couvrait de honte. L'anarchie morale de la littérature semblait réveiller la décadence.

Mais au premier choc, ce fut encore une fois le grand réveil, le plus grand réveil français. Toute la France déploya l'événement. La Marne sauva la Patrie, et la victoire du 11 novembre 1918 couronna notre relèvement.

Malgré les dénigrements des pessimistes grincheux qui regnent que tout va mal, que la vie est chère, que les changes sont hauts, que les dancings sont trop nombreux, que les jax-band font trop de bruit, que les Jupes sont trop courtes et la robelette introuvable, la France est dans une situation incomparable. Son prestige est plus grand que jamais. Elle s'est révélée la seule vraie résistance au Bolchevisme délétère. Ses querelles sont apaisées. Son esprit national est plus ferme et plus uni. Aucune plaie ne la ronge. Elle ne connaît pas d'indole. Elle est sans aucun doute le pays le plus sain de l'Europe.

Fortes de ses précédentes victoires, la France a repris les sommets d'où elle domine le monde par le seul rayonnement de son clair soleil.

Une véritable ovation salua les derniers mots du conférencier que Mgr Quilliet remercia chaleureusement au nom de tous ses auditeurs charmés.

Le Bolchevisme dans les Indes
Graves émeutes. — 600 arrestations.
Londres, 12 janvier. — Les émeutes se succèdent aux émeutes et les incendies, allumés par des indigènes aux ordres des bolchevistes, s'étendent à travers les Indes. Les troupes sont surmenées à rétablir l'ordre. On annonce que 600 arrestations ont été opérées. Près de Raï-Bareilly, dans une rencontre avec la police, quatre indigènes furent tués et deux blessés.

INFORMATIONS

L'esprit allemand. A Lubek, dans un café, des gens qui avaient pas mal bu, firent jouer par l'orchestre le « Deutschland über alles ».

Ils firent le coucou péruvien, présent dans la salle, se lever et l'arrosèrent de liquides divers. Son fils, intervenant, fut battu. L'un et l'autre eurent tous les peines du monde à s'en aller.

L'arbre américain, chargé de trancher la question du tonnage de la flotte fluviale allemande du Rhin à remettre à la France, a rendu son jugement.

La France recevra 250.150 tonnes de bateaux charbonniers et de remorqueurs représentant 23.701 chevaux-vapeur.

M. Clémenceau a tué deux tigres. Voyageant dans l'Inde, il était l'hôte, ces derniers jours, du Maharajah de Gwalior.

Un cours d'une chasse aux tigres, M. Clémenceau abattit deux tigres adultes.

Le culte catholique est rétabli à La Tour du Pin où, devant les exigences de la municipalité concernant le loyer du presbytère, le curé était parti sur l'ordre de son évêque.

Pour obtenir l'attribution d'un don de 40.000 francs à l'hôpital, à la condition que les services seraient assurés par des religieuses, qui, elles seules, avaient quitté le site, M. Antonin Dubouché a ramené le loyer du presbytère au chiffre de 500 fr. fixé par l'évêque.

D'après M. Leret d'Aubigny, député, membre de la Commission du budget, l'application de la journée de huit heures dans les chemins de fer a amené pour les Compagnies les augmentations de dépenses suivantes :

Nord, 146 millions 1/2 ; Est, 116 millions ; P.-L.-M., 122 millions ; Midi, 28 millions 1/2 ; P.-O., 75 millions ; Etat, 118 millions. Total : 644 millions.

Petites Nouvelles
La Commission des finances a voté la pérennité des traitements des fonctionnaires de l'enseignement, réforme qui sera inscrite dans la loi des finances et réalisée en trois annuités.

M. Deschamps, un député, va prendre un peu de repos sur la Côte d'Azur, après son élection au Sénat. Il est attendu dans un hôtel de Nice.

De Berlin, on annonce que le prince de Bulow est candidat à la présidence du Reich.

Le Syndicat des chauffeurs de taxis parisiens a voté son adhésion à la 3e internationale de Moscou.

La vie à Fiume reprend son cours normal.

La Conférence des Ambassadeurs qui s'est tenue, mercredi matin, l'ambassadeur des Etats-Unis a exposé son gouvernement, qui n'a pas ratifié le traité de Versailles, ne jugeait pas opportun de maintenir plus longtemps une délégation à la Conférence. M. Jules Cambon a exprimé les regrets que causerait l'absence de M. Wellington à ses délibérations.

En Grèce, à la suite des difficultés d'ordre financier, le Cabinet Kallias est dans une très mauvaise posture.

En Autriche, on confirme que le gouvernement autrichien a informé les Alliés qu'il est au bout de ses ressources et aurait annoncé son intention de démissionner le 15 janvier et de remettre l'administration du pays à la Commission des réparations.

Les rapatriés français, venant de Russie, sont arrivés à Marseille, via Constantinople.

À Barcelone, au Central des P. V., 150000 pesetas ont été enlevées par des malfaiteurs.

Les attentats bolchevistes se multiplient en Espagne. Un patron boulangier a été tué à Séville.

LES QUOTIDIENNES
LA FIN D'UNE EQUIVOQUE

Le chef du ministère était attendu. Le malaise dont souffrait la politique depuis quelques semaines ne pouvait se terminer par une crise gouvernementale. L'impopularité d'humeur qui existait visiblement entre le Parlement et le Cabinet devait aboutir à un divorce.

M. Leygues vivait sur une équivoque. Successeur de M. Millerand, il avait annoncé qu'il serait le continuateur de son œuvre, aussi à l'intérieur qu'à l'extérieur. Or, ce qui faisait la force de M. Millerand, président du Conseil, c'est qu'avec lui le pays se sentait gouverné et défendu. Il faut bien reconnaître que, malgré une bonne volonté évidente, M. Leygues n'a jamais donné cette impression reconfortante. Il y avait une indiscutable opposition entre le programme écrit du ministère et le programme réalisé. Le premier n'insistait qu'une action énergique, une unité de vue nécessaire, une direction effective des affaires du pays. Le second accusait trop de flottement dans la politique, de divergences graves, un manque regrettable d'autorité.

A l'heure actuelle, la France a besoin d'un gouvernement qui puisse maintenir l'ordre à l'intérieur, — l'ordre, première condition de notre relèvement et de notre existence, — et qui sache ce qu'il veut vis-à-vis de l'étranger et en particulier de l'Allemagne.

Le gouvernement de M. Leygues ne paraissant pas lui donner satisfaction sur ces deux points, ses mandataires se sont chargés, un peu brutalement, de lui faire comprendre hier qu'il devait céder le place.

On ne peut pas plaire à tout le monde, c'est une affaire entendue, mais fort malheureusement pour le président du Conseil, certains de ses collaborateurs ne plaisaient plus à personne.

Il y a longtemps que M. Leygues aurait dû jeter du lest.

Qui va prendre le pouvoir ? Evidemment, les circonstances demandent des hommes dignes d'elles ; des hommes qui ne se laissent pas effrayer par les responsabilités ; des hommes qui aient la juste ambition de gouverner sans écouter les timides ou les aveugles ; des hommes qui fassent respecter les traités par tous ceux qui les ont signés ; des hommes qui soient décidés à mater la révolution contre la patrie.

La France ne manque pas, Dieu merci ! d'hommes intelligents et d'excellents patriotes. Il y a dans le monde politique des hommes de conscience et de caractère qui, déjà, ont donné leur mesure.

M. Millerand doit choisir en s'inspirant de la volonté du pays et en ne craignant pas de donner satisfaction aux groupes qui représentent plus exactement l'opinion.

On va parler de « Grand Ministère ». Les ministères ne sont pas « grands » par les noms plus ou moins en vue de leurs membres ; ils sont « grands » par l'œuvre qu'ils accomplissent. Quelles que soient les personnalités qui vont être appelées à former le nouveau gouvernement, attendons pour qualifier celui-ci de la voir au travail et de connaître les résultats de son action.

LE CABINET LEYGUES a été mis en minorité à la Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT
Leur ajournement demandé par le Président du Conseil est repoussé par 447 contre 116

Le Ministère est démissionnaire

Les noms avancés pour recueillir la succession : MM. Poincaré et Raoul Péret

Dès mercredi matin, les groupes de la majorité avaient décidé de voter contre le Ministère. — Les réunions des groupes. — La séance de la Chambre. — L'ajournement est repoussé. — M. Leygues quitte la salle.

Paris, 12 janvier. — Les dernières informations de mardi soir laissent supposer que le Président du Conseil était parvenu à dissuader les interpellateurs sur la politique générale de demander la discussion immédiate. La nuit a fait changer cette détermination annoncée d'ajourner le débat.

Dès ce matin mercredi, l'un des principaux groupes de la Chambre, celui de l'Entente républicaine, remettait tout en question. Au cours d'une réunion à laquelle assistaient une centaine de ses membres, le groupe de l'Entente s'est prononcé en faveur de la discussion immédiate des interpellations de politique extérieure et de politique générale, même en cas où le Gouvernement poserait la question de confiance pour l'ajournement.

Certaines critiques ont été exprimées, pendant cette réunion, contre le ministère, spécialement au point de vue de sa politique extérieure qui a été jugée insuffisamment ferme.

De leur côté, le groupe des républicains de gauche, celui de la gauche républicaine démocratique, avait midi, des indépendants pratiquement une décision semblable.

Devant cette attitude, résultant d'une fraction importante de la Chambre, d'une part, et de l'autre la volonté du ministre de réclamer l'ajournement, il était à prévoir que la séance de l'après-midi liquiderait la situation du Cabinet déjà fortement ébranlé par les interpellations de fin d'année.

La crise ministérielle paraissait ainsi inévitable, avant midi. Elle s'est produite, sans bruit, au cours de la séance qui s'ouvrit à 15 h. 10 et débuta par le discours de M. Raoul Péret, réçu à la présidence de la Chambre.

A peine M. Péret eut-il donné lecture des diverses demandes d'interpellations sur la politique générale du Gouvernement, unanimement la Chambre demanda la discussion immédiate.

M. Leygues monta à la tribune pour la combattre. A la veille de la plus importante Conférence interalliée, dit-il, le moment est mal choisi pour mettre le ministère sur la sellette.

Le chef du Gouvernement ne pourrait aller à la Conférence avec des engagements qui le lieraient. Il lui faut les mains et l'esprit libres en face des Alliés. Il lui faut surtout la confiance de la Chambre. Confiance entière, sinon il se résigne.

La Chambre ne s'est pas rendue à la raison invoquée par M. Leygues. Sans discussion, elle a repoussé l'ajournement demandé, à une très forte majorité par 447 voix contre 116.

Les membres du Gouvernement ont aussitôt quitté la salle pour rédiger la lettre de démission collective.

A 18 h. 05, la crise ministérielle était ouverte.

LA SÉANCE DÉCISIVE POUR LE MINISTÈRE

Les couloirs de la Chambre sont fort animés, dès 14 h., et après-midi. Les députés commencent les déclarations posées le matin par les groupes de l'Entente républicaine, de la Gauche démocratique et des Républicains de gauche de demander la discussion immédiate des interpellations.

De même que mardi soir, la plupart des députés présents persistent à affirmer, dans un sentiment d'hostilité non dissimulée à l'égard du Gouvernement, que la discussion immédiate des interpellations sur la politique générale s'impose.

Les députés arrivent en flot pressé, aussitôt après que M. Raoul Péret, suivi des huit secrétaires, a pris place au bureau.

MM. Georges Leygues, Lhopiteau, Steeg, Raiberti, Breton, Jourdain, Isaac, Le Trocquer, Honorat, Relbeil, Thoumyre, Robert David, Coupat, Leredu, Emmanuel Brousse, sont au banc du Gouvernement.

M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 10. Le procès-verbal est adopté sans observation.

Le Président prononce son allocution.

Le discours de M. Raoul Péret réçu président

Comment vous témoignez ma gratitude, dit-il aussitôt à ses collègues, sinon en continuant d'assister, sous la protection d'une scrupuleuse impartialité, de libre discussion qui restera la force et l'honneur de la tribune française.

La tolérance doit être la règle ; elle ne s'arrête que devant l'appel à la guerre civile. Pourage aux institutions républicaines, les blasphèmes contre la patrie.

UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT
Il n'y a pas d'exemple, sans doute, qu'un Parlement ait eu à se prononcer, en des délais aussi mesurés, sur tant et de si graves questions : Loi de finances — dont nous déplorons la discussion tardive. — recherche d'un équilibre budgétaire indispensable, organisation militaire adaptée aux possibilités économiques, suffisamment forte néanmoins pour écarter tout péril, règlement des conflits sociaux par l'arbitrage, problème vital de la natalité, ne seront pas les seuls objets de nos discussions prochaines.

LA POLITIQUE EXTERIEURE
De grands débats de politique extérieure se no-

LE CABINET LEYGUES a été mis en minorité à la Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT
Leur ajournement demandé par le Président du Conseil est repoussé par 447 contre 116

Le Ministère est démissionnaire

Les noms avancés pour recueillir la succession : MM. Poincaré et Raoul Péret

Dès mercredi matin, les groupes de la majorité avaient décidé de voter contre le Ministère. — Les réunions des groupes. — La séance de la Chambre. — L'ajournement est repoussé. — M. Leygues quitte la salle.

Paris, 12 janvier. — Les dernières informations de mardi soir laissent supposer que le Président du Conseil était parvenu à dissuader les interpellateurs sur la politique générale de demander la discussion immédiate. La nuit a fait changer cette détermination annoncée d'ajourner le débat.

Dès ce matin mercredi, l'un des principaux groupes de la Chambre, celui de l'Entente républicaine, remettait tout en question. Au cours d'une réunion à laquelle assistaient une centaine de ses membres, le groupe de l'Entente s'est prononcé en faveur de la discussion immédiate des interpellations de politique extérieure et de politique générale, même en cas où le Gouvernement poserait la question de confiance pour l'ajournement.

Certaines critiques ont été exprimées, pendant cette réunion, contre le ministère, spécialement au point de vue de sa politique extérieure qui a été jugée insuffisamment ferme.

De leur côté, le groupe des républicains de gauche, celui de la gauche républicaine démocratique, avait midi, des indépendants pratiquement une décision semblable.

Devant cette attitude, résultant d'une fraction importante de la Chambre, d'une part, et de l'autre la volonté du ministre de réclamer l'ajournement, il était à prévoir que la séance de l'après-midi liquiderait la situation du Cabinet déjà fortement ébranlé par les interpellations de fin d'année.

La crise ministérielle paraissait ainsi inévitable, avant midi. Elle s'est produite, sans bruit, au cours de la séance qui s'ouvrit à 15 h. 10 et débuta par le discours de M. Raoul Péret, réçu à la présidence de la Chambre.

A peine M. Péret eut-il donné lecture des diverses demandes d'interpellations sur la politique générale du Gouvernement, unanimement la Chambre demanda la discussion immédiate.

M. Leygues monta à la tribune pour la combattre. A la veille de la plus importante Conférence interalliée, dit-il, le moment est mal choisi pour mettre le ministère sur la sellette.

Le chef du Gouvernement ne pourrait aller à la Conférence avec des engagements qui le lieraient. Il lui faut les mains et l'esprit libres en face des Alliés. Il lui faut surtout la confiance de la Chambre. Confiance entière, sinon il se résigne.

La Chambre ne s'est pas rendue à la raison invoquée par M. Leygues. Sans discussion, elle a repoussé l'ajournement demandé, à une très forte majorité par 447 voix contre 116.

Les membres du Gouvernement ont aussitôt quitté la salle pour rédiger la lettre de démission collective.

A 18 h. 05, la crise ministérielle était ouverte.

LA SÉANCE DÉCISIVE POUR LE MINISTÈRE

Les couloirs de la Chambre sont fort animés, dès 14 h., et après-midi. Les députés commencent les déclarations posées le matin par les groupes de l'Entente républicaine, de la Gauche démocratique et des Républicains de gauche de demander la discussion immédiate des interpellations.

De même que mardi soir, la plupart des députés présents persistent à affirmer, dans un sentiment d'hostilité non dissimulée à l'égard du Gouvernement, que la discussion immédiate des interpellations sur la politique générale s'impose.

Les députés arrivent en flot pressé, aussitôt après que M. Raoul Péret, suivi des huit secrétaires, a pris place au bureau.

MM. Georges Leygues, Lhopiteau, Steeg, Raiberti, Breton, Jourdain, Isaac, Le Trocquer, Honorat, Relbeil, Thoumyre, Robert David, Coupat, Leredu, Emmanuel Brousse, sont au banc du Gouvernement.

M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 10. Le procès-verbal est adopté sans observation.

Le Président prononce son allocution.

Le discours de M. Raoul Péret réçu président

Comment vous témoignez ma gratitude, dit-il aussitôt à ses collègues, sinon en continuant d'assister, sous la protection d'une scrupuleuse impartialité, de libre discussion qui restera la force et l'honneur de la tribune française.

La tolérance doit être la règle ; elle ne s'arrête que devant l'appel à la guerre civile. Pourage aux institutions républicaines, les blasphèmes contre la patrie.

UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT
Il n'y a pas d'exemple, sans doute, qu'un Parlement ait eu à se prononcer, en des délais aussi mesurés, sur tant et de si graves questions : Loi de finances — dont nous déplorons la discussion tardive. — recherche d'un équilibre budgétaire indispensable, organisation militaire adaptée aux possibilités économiques, suffisamment forte néanmoins pour écarter tout péril, règlement des conflits sociaux par l'arbitrage, problème vital de la natalité, ne seront pas les seuls objets de nos discussions prochaines.

LA POLITIQUE EXTERIEURE
De grands débats de politique extérieure se no-

LE CABINET LEYGUES a été mis en minorité à la Chambre

LES INTERPELLATIONS SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT
Leur ajournement demandé par le Président du Conseil est repoussé par 447 contre 116

Le Ministère est démissionnaire

Les noms avancés pour recueillir la succession : MM. Poincaré et Raoul Péret

Dès mercredi matin, les groupes de la majorité avaient décidé de voter contre le Ministère. — Les réunions des groupes. — La séance de la Chambre. — L'ajournement est repoussé. — M. Leygues quitte la salle.

Paris, 12 janvier. — Les dernières informations de mardi soir laissent supposer que le Président du Conseil était parvenu à dissuader les interpellateurs sur la politique générale de demander la discussion immédiate. La nuit a fait changer cette détermination annoncée d'ajourner le débat.

Dès ce matin mercredi, l'un des principaux groupes de la Chambre, celui de l'Entente républicaine, remettait tout en question. Au cours d'une réunion à laquelle assistaient une centaine de ses membres, le groupe de l'Entente s'est prononcé en faveur de la discussion immédiate des interpellations de politique extérieure et de politique générale, même en cas où le Gouvernement poserait la question de confiance pour l'ajournement.

Certaines critiques ont été exprimées, pendant cette réunion, contre le ministère, spécialement au point de vue de sa politique extérieure qui a été jugée insuffisamment ferme.

De leur côté, le groupe des républicains de gauche, celui de la gauche républicaine démocratique, avait midi, des indépendants pratiquement une décision semblable.

Devant cette attitude, résultant d'une fraction importante de la Chambre, d'une part, et de l'autre la volonté du ministre de réclamer l'ajournement, il était à prévoir que la séance de l'après-midi liquiderait la situation du Cabinet déjà fortement ébranlé par les interpellations de fin d'année.

La crise ministérielle paraissait ainsi inévitable, avant midi. Elle s'est produite, sans bruit, au cours de la séance qui s'ouvrit à 15 h. 10 et débuta par le discours de M. Raoul Péret, réçu à la présidence de la Chambre.

A peine M. Péret eut-il donné lecture des diverses demandes d'interpellations sur la politique générale du Gouvernement, unanimement la Chambre demanda la discussion immédiate.

M. Leygues monta à la tribune pour la combattre. A la veille de la plus importante Conférence interalliée, dit-il, le moment est mal choisi pour mettre le ministère sur la sellette.

Le chef du Gouvernement ne pourrait aller à la Conférence avec des engagements qui le lieraient. Il lui faut les mains et l'esprit libres en face des Alliés. Il lui faut surtout la confiance de la Chambre. Confiance entière, sinon il se résigne.

La Chambre ne s'est pas rendue à la raison invoquée par M. Leygues. Sans discussion, elle a repoussé l'ajournement demandé, à une très forte majorité par 447 voix contre 116.

Les membres du Gouvernement ont aussitôt quitté la salle pour rédiger la lettre de démission collective.

A 18 h. 05, la crise ministérielle était ouverte.

LA SÉANCE DÉCISIVE POUR LE MINISTÈRE

Les couloirs de la Chambre sont fort animés, dès 14 h., et après-midi. Les députés commencent les déclarations posées le matin par les groupes de l'Entente républicaine, de la Gauche démocratique et des Républicains de gauche de demander la discussion immédiate des interpellations.

De même que mardi soir, la plupart des députés présents persistent à affirmer, dans un sentiment d'hostilité non dissimulée à l'égard du Gouvernement, que la discussion immédiate des interpellations sur la politique générale s'impose.

Les députés arrivent en flot pressé, aussitôt après que M. Raoul Péret, suivi des huit secrétaires, a pris place au bureau.

MM. Georges Leygues, Lhopiteau, Steeg, Raiberti, Breton, Jourdain, Isaac, Le Trocquer, Honorat, Relbeil, Thoumyre, Robert David, Coupat, Leredu, Emmanuel Brousse, sont au banc du Gouvernement.

M. Raoul Péret ouvre la séance à 15 h. 10. Le procès-verbal est adopté sans observation.

Le Président prononce son allocution.

Le discours de M. Raoul Péret réçu président

Comment vous témoignez ma gratitude, dit-il aussitôt à ses collègues, sinon en continuant d'assister, sous la protection d'une scrupuleuse impartialité, de libre discussion qui restera la force et l'honneur de la tribune française.

La tolérance doit être la règle ; elle ne s'arrête que devant l'appel à la guerre civile. Pourage aux institutions républicaines, les blasphèmes contre la patrie.

UN PROGRAMME DE GOUVERNEMENT
Il n'y a pas d'exemple, sans doute, qu'un Parlement ait eu à se prononcer, en des délais aussi mesurés, sur tant et de si graves questions : Loi de finances — dont nous déplorons la discussion tardive. — recherche d'un équilibre budgétaire indispensable, organisation militaire adaptée aux possibilités économiques, suffisamment forte néanmoins pour écarter tout péril, règlement des conflits sociaux par l'arbitrage, problème vital de la natalité, ne seront pas les seuls objets de nos discussions prochaines.

LA POLITIQUE EXTERIEURE
De grands débats de politique extérieure se no-

LA SÉANCE EST LEVÉE SANS INCIDENT

Le Président lève la séance sans incident à 16 h. 05.

LA CHAMBRE S'AJOURNE

Paris, 12 janvier. — La prochaine séance de la Chambre a été fixée à mardi 18 janvier, 15 heures.

Après la séance LES MINISTRES RÉDIGENT LA LETTRE DE DÉMISSION

Paris, 12 janvier. — A 16 h. 30, le président du Conseil et les membres du Cabinet se sont réunis, dans le salon réservé aux libérations des ministères.

Ils y rédigent la lettre de démission qui sera remise, quelques minutes plus tard, au président de la République.

M. MILLERAND REÇOIT LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Paris, 12 janvier. — A 16 h. 40, M. Leygues